

## V

**VENDREDI.** La Chambre s'ajourne ordinairement jusqu'au lundi, 9.

**VOIX PRÉPONDÉRANTE.** Ou 2ème voix du Président d'un comité, en cas d'égalité, 61.

**VOTATION EN CHAMBRE.** 26. Les noms sont inscrits, si deux Membres le demandent, 27.

